

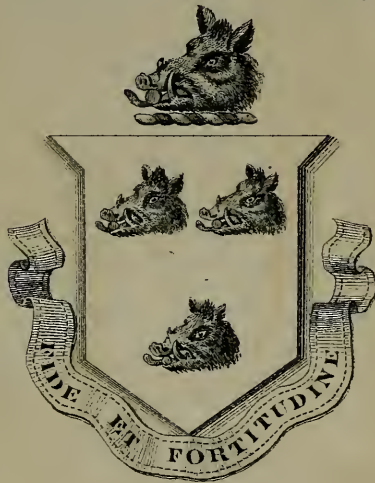
Accessions

159. 820

Shelf No.

XG 3656. 10

Barton Library.



Thomas Pennant Barton.

Boston Public Library.

Received, May, 1873.

Not to be taken from the Library.



UVREZ DONC
LES YEUX!

PAR M. D'AGOULT.

1789.

c

ARMY BOOK

ES YERK:

...

OUVREZ DONC LES YEUX!

OUVREZ donc les yeux, Français, mes chers concitoyens ! vous êtes tous malheureux, quand vous pourriez tous jouir de la félicité la plus parfaite ; vous déchirez en lambeaux le plus beau, le plus riche royaume de la terre ; & ce royaume est à vous ! vous en êtes les possesseurs ! toute l'Europe vous porte envie, au point qu'elle voudroit toujours vous faire la guerre, si elle osoit, pour diminuer votre puissance : vous la détruisez bien mieux vous-mêmes, si vous continuez, que ne fauroient faire vos plus cruels ennemis. Ah ! Français ! que vous savez bien les servir !

Vous avez été de tous les temps la Nation la plus polie, la plus généreuse, la plus aimable de toutes les Nations civilisées ; vous êtes aujourd'hui la plus farouche. Vous étiez tous frères, vous ne faisiez qu'un peuple d'amis, malgré la ligne de démarcation qui étoit entre les trois ordres ; mais vous vous donniez la main par-dessus cette ligne ; vous la franchissiez même pour mêler votre sang, & contracter une éternelle amitié : aujourd'hui vous voulez vous baigner les uns les autres dans ce même sang, & cela ;

parce que l'enfer a vomî des monstres armés de poignards , qu'ils vous présentent , au lieu de les tourner contre eux , vous êtes aveugles au point de les prendre avec transport pour les plonger dans votre sein. La discorde plane sur vos têtes : secoue son flambeau , voit que vous recevez ses feux que vous alimentez vous-mêmes , au lieu, de les éteindre : elle s'applaudit. Jusqu'à quand , trop aimable Nation , tarderez-vous à déchirer le bandeau qui vous aveugle !

Ecoutez un ami , un vrai citoyen , qui voudroit avoir mille vies pour vous les toutes sacrifier , un ami qui voit de sang-froid , qui n'épouse aucune querelle , qui ne prend point de parti contre un autre parti , parce qu'ils sont tous ses freres , qui voit très-bien ceux qui ont tort & ceux qui ont droit de se plaindre. Pensez-vous , en effet , que , dans les trois Ordres , il n'y ait pas de gens bien vertueux , & qui gémissent des troubles qui nous agitent depuis si long-temps ? Il y en a , n'en doutez pas ; mais dans les trois aussi il y a des méchans indignes du jour ; j'en pourrois citer dans tous , dont personne ne prendroit la défense , tant ils sont en horreur , même chez leurs confreres ; tout le monde les connoît , ainsi je les abandonne à leurs propres remords , dont tôt ou tard ils seront dévorés. Quand le

Ciel, qui sur nous tient sa main appesantie, daignera nous regarder d'un œil plus favorable, il permettra que le crime dans toute sa noirceur paroisse aux yeux de tous, pour subir le juste châtimement qu'ils auront mérité. Oui, Français, voilà ma prédiction, voilà le vœu que je forme pour vous.

Je ne puis, cependant, résister à cette puissance cachée, qui maîtrise toutes les volontés, qui veut que je vous fasse connoître l'exécrable abbé Fauchet, plus méchant que l'enfer, dont il est sorti. Ce démon infernal, ce prêtre sacrilège, ose, par ses impuretés, souiller la chaire de vérité; il ose se servir de ce livre sacré, où sont écrits tous les préceptes de notre divin Sauveur, qui a voulu mourir pour nous sauver tous; ce livre saint, ce livre qu'un Dieu de paix a seul pu dicter. Eh bien! c'est de ce livre tout divin, qu'il ose interpréter des maximes aussi fausses que lui, pour semer par tout le feu de la division. Il excite tout son auditoire à se baigner dans le sang de ses frères; & la justice ne fait pas de ce monstre, la pâture des vautours dévorans? Ne nous occupons plus de cet être si méprisable: revenons à notre sujet.

Nous avons la plus belle récolte en grains qu'on ait vu depuis long-temps; le pain manque

presque par-tout ; les bleds sont superbes , de la plus excellente qualité ; le peu qu'on nous donne ne vaut rien : c'est donc la faute de l'administration.

Le royaume , à lui seul , a plus d'argent que la moitié de l'Europe ; il ne circule pas un écu : c'est donc le défaut de confiance ; par conséquent la faute de l'administration.

On a toujours perçu les impôts. Je connois même des pays où tout 89 est payé six mois d'avance , ce qui ne s'est jamais vu. Il n'y a pas un écu , dit-on , au trésor royal ; on ne paye nulle part , ou presque point ; depuis un an , tous les paiemens sont retardés ou suspendus. Qu'a-t-on fait de l'argent ? Je n'en fais rien ; c'est donc encore la faute de l'administration.

Vous voulez , dites-vous , secouer le joug du despotisme , vous avez rudement secoué celui que vous portiez ; mais vous êtes plus esclaves qu'on ne l'est chez l'Empereur de Maroc. On ne peut dire un mot sans courir les risques d'être pendu , ou d'avoir la tête tranchée sans nulle forme de procès ; on ne peut entrer ni sortir de la ville (j'écris à Paris) , ni aller d'un village à un autre sans permission , à laquelle encore a-t-on fort peu d'égards , tant les ordres sont respectés ; on ne peut voyager avec son

fusil ou les pistolets pour sa sûreté personnelle, sans en avoir la permission (qu'on a de la peine à obtenir). Quand nous étions sous le despotisme, on auroit eu des canons, que personne ne l'eût trouvé mauvais. Bientôt il faudra une permission pour se moucher dans la rue, ou pour y cracher ; enfin nous sommes dans la plus cruelle de toutes les anarchies ; il n'est dans le monde rien de pire.

Vous avez appris au soldat qu'il pouvoit violer son serment : sur-le-champ vous lui en faites prêter un autre. Son premier fut fait de la manière la plus solennelle, la plus majestueuse au plus grand Roi de la terre ; aujourd'hui, c'est à la municipalité, peut-être, d'un village. La chûte est un peu grande ! Pensez-vous qu'il y sera plus fidele ? Vous voulez borner son obéissance ! est-il bien sûr qu'il n'interprétera pas à sa manière les occasions où il devra vous obéir, ou se conduire selon son caprice ? Vous avez à craindre que vous payerez une armée, & que vous n'en aurez pas. Voilà le fruit de la séduction. Quiconque séduit est toujours mal servi ; & le séducteur, & le séduit, sont d'infames personnages ; convenez-en.

Direz-vous qu'il falloit prévenir qu'on ne tirât l'épée contre le citoyen ? Oui, sans doute,

vous auriez eu grande raison, si ce projet avoit pu être formé : mais croyez-vous, de bonne foi, parlant sérieusement, que pareille extravagance ait jamais pu sortir de la tête d'un Français? Il s'en faut de beaucoup que je sois dans le secret du cabinet : mais ce cabinet, le gouvernement, tout le royaume me le diroient, effayeroient de m'en donner les preuves les plus convaincantes, que je leur rirois au nez, & n'en croirois pas un mot. Comment! vouloir se baigner dans le sang des Parisiens! réduire leur ville en cendres! Où seroit donc l'avantage qu'on en retireroit? Car il ne faut pas penser qu'on fasse le mal pour le seul plaisir de le faire. Ce n'est pas ordinaire. Je sais fort bien qu'il se trouve des monstres de cette nature : mais, heureusement, ce n'est pas le grand nombre, surtout en politique; & je mets en fait, que, dans tout le royaume, il n'est peut-être pas un individu, qui ne perdît à ce que Paris fût brûlé, & ses habitans égorgés, excepté les brigands, qui, brûlant d'un côté, pilleroient de l'autre. Contre ceux-là, je pense qu'on pouvoit avoir des projets; vous en avez vous-mêmes : vous invitez même les troupes à vous aider pour les expulser du royaume; mais ces troupes, aujourd'hui disciplinées dans un genre jusqu'à pré-

sent totalement inconnu, se prêteront-elles à faire une chose pour laquelle vous avez tant crié que c'étoit le sang du citoyen qu'il falloit bien se garder de verser, & laquelle chose étoit l'unique qui leur avoit été commandée? Car vous ne disconviendrez pas que le premier jour, ce certain dimanche 12 juillet, il n'y avoit absolument que la canaille qui fut réunie. Il n'y avoit pas, dans toute cette redoutable cohorte, un seul citoyen honnête, & toutes les portes & fenêtres des maisons étoient fermées. Je l'ai vu; de plus, j'ai vu que tous ces brigands, dans ce moment, étoient absolument dépourvus de toute arme quelconque: mais nous sommes dans un siècle où tout est extraordinaire. L'événement qui nous occupe est neuf. Je crois même qu'il restera unique, qu'il ne sera jamais pris pour modèle. Nous l'étions jadis de l'Europe entière; mais les temps sont bien changés!

Pour rendre plus palpable ce que je viens d'avancer, essayons quelques réflexions. Voyons s'il est possible qu'on ait conseillé au Roi, de réduire Paris en cendres.

Monsieur le prince de Condé, qui pense comme un héros, comme un grand prince doit, penser qu'on a proscrit pour ses conseils prétendus: n'a-t-il pas un palais dans Paris, qui,

dit on , lui coûte huit ou dix millions ? Il est tout meublé ; toute sa maison y étoit , il n'en étoit rien sorti : il me paroîtroit bien étrange qu'il eût voulu sacrifier tant de richesses pour punir les Parisiens ; ou qu'il n'eût pas du moins évacué son palais ; car il faut croire qu'il n'auroit pas été ménagé au milieu de tant de flammes. Qu'on réponde à ce raisonnement.

Monsieur le prince de Conti, qui n'a jamais déroge au sang dont il sort, monsieur le maréchal de Broglie, étoient dans le même cas, chacun relativement à leur fortune, ainsi que tous ceux qu'on cite pour avoir conspiré ; ils avoient tous leurs femmes, leurs enfans, leurs amis, leurs titres ; la majeure partie y avoient leur fortune ; tout étoit dans Paris, rien n'en étoit sorti ; rien n'en devoit sortir ; je les crois très-déintéressés mais je ne crois pas qu'ils veuillent brûler leurs maisons pour incendier leurs voisins : quand on voudra me persuader, il faudra me donner des raisons plus vraisemblables, moins grossières & moins ridicules : je sais qu'on l'a dit ; je sais qu'un Peuple crédule l'a cru. Ne m'a-t-on pas dit aussi, du ton le plus persuadé & le plus affirmatif, qu'on avoit vu mettre un baril de poudre dans les carrières, pour faire sauter tout Paris ? A quoi j'ai répondu qu'il en

falloit bien moins, puisqu'avec quatre livres on feroit sauter tout le royaume. on a cru la chose, & l'on m'a pris pour l'homme du monde qui calculoit le mieux la force de la poudre. Je demande si de pareils raisonnemens ne sont pas pitoyables? Toutes ces bêtises ont été cependant imprimées & lues avec la plus grande avidité, croyant tres-positivement qu'il n'y avoit pas un seul mot qui ne fût dans la plus exacte vérité.

N'a-t-on pas dit aussi (ce qu'il falloit croire, sous peine d'être coupable du crime de lèze-Nation) que, le lendemain de la prise de la Bastille, quinze mille hommes étoient venus pour la reprendre, & qu'on avoit vu tout un régiment de hussards escadronner dans un four-terrain, qui va de la Bastille à Vincennes, qui est large comme le plus grand égout de Paris? Cependant il n'y avoit pas un soldat; mais cent mille hommes furent mis sous les armes pour aller s'opposer à cette trahison.

On disoit aussi, très-affirmativement, qu'on avoit caché à l'abbaye Montmartre, quinze mille fusils, quinze mille habits de paysans, pour armer & vêtir le même nombre de soldats, qui, par ce moyen, auroient été déguisés, & auroient ravagé Paris. Des gens censés avoient beau démontrer l'absurdité du raisonnement,

disant qu'il ne tomboit pas sous le sens qu'on fit entrer une si grande quantité d'armes & d'habits dans une ville qu'on vouloit prendre qu'au contraire, il étoit d'usage, que la raison même l'exigeoit, d'en faire sortir tout ce qui pourroit contribuer à sa défense. N'importe, on l'a cru; on l'a imprimé; rien n'étoit si vrai: on fait enfin la visite; on ne trouve pas un fusil, un pistolet, un haillon; mais la magie des aristocrates avoit rendu tout invisible; car tout existoit. Les siècles futurs croiront-ils tant de rêve-creux?

Monseigneur le prince de Lambesc, ne peut au moins être justifié; car il est bien démontré qu'il est entré dans le jardin des Tuileries, à cheval, sabré à la main, voulant tout tuer à lui seul, hommes, femmes, enfans, tout, sans aucune distinction. Je n'ai jamais parlé à M. le prince Lambesc; ainsi je ne puis être soupçonné de vouloir le défendre quand il a tort; mais je ne crois pas d'homme assez fou pour avoir un tel projet; je sais qu'il étoit sur la place Louis XV, ou aux Champs-Élysées; qu'il a été insulté par la populace; qu'on lui a jeté des pierres à la tête; qu'il a voulu se sauver dans les écuries du Roi; que ne pouvant passer par les rues, il est entré dans le jardin des Tuileries pour y arriver

qu'un homme a arrêté son cheval par la bride ; que le prince lui a dit par trois fois de le laisser aller ; que cet homme n'ayant jamais voulu lâcher prise , il a voulu lui donner un coup de sabre sur le poignet ; qu'il l'a manqué , & qu'il en a blessé un autre qui ne lui faisoit rien. Sans doute , c'est un grand malheur que le coup ait porté à faux ; mais je ne vois pas qu'une maladresse soit un crime , & je demande quel est celui qui , vivement poursuivi par une populace effrénée , ne punira pas , s'il le peut , quiconque l'arrêtera , pour l'empêcher de se sauver ? Voilà le crime atroce de M. le prince Lambesc , qui , dans toute autre circonstance , eût été tout naturel.

Mais l'armée formidable du maréchal de Broglie ! ce gros train d'artillerie ! dira-t-on encore que ce n'étoit pas pour des projets odieux ? N'est-il pas évident que c'étoit pour égorger tout Paris ? le livrer à la fureur du soldat ? le réduire en cendres ? Qu'on donne des raisons plausibles , si l'on peut , pour justifier une pareille atrocité.

J'ai déjà fait voir qu'il n'étoit pas possible que ce projet fût venu dans la tête de qui que ce puisse être ; je le soutiens encore : je dirai maintenant que je conviens que cette armée étoit parfaitement inutile ; l'artillerie d'un ridicule extrême ; on

n'en avoit pas besoin; on voit que je n'ai pas le désir de flatter personne; j'écris franchement ce que je pense. Quatre régimens dans les environs auroient suffi pour en imposer, & cinq cens hommes de bonne volonté étoient plus que suffisans pour maintenir le bon ordre dans la ville, & il n'y avoit pas un coup de fusil à tirer.

J'aurois fait publier que l'on prévenoit tout citoyen honnête de se retirer de toutes les émeutes, attendu que l'on feroit main-basse sur tous les attroupemens de brigands : personne ne se feroit exposé. Je serois entré dans le jardin du palais-royal; j'aurois pris le premier faiseur de motions, & l'aurois fait pendre sut-le-champ à une des croisées du palais. Tous ces brillans orateurs auroient tremblé, & Paris eût été tranquille, ainsi que tout le royaume : j'aurois aussi fait pendre tous ces crieurs de libelles menteurs & séditieux, ainsi que leurs auteurs, & j'avois pu les connoître, & ceux qui répandoient de l'argent ou des pétards pour exciter à la révolte : l'état eût été purgé de tous ces horribles monstres, & nous n'eussions pas éprouvé les malheurs que nous éprouvons. Revenons au maréchal.

Monsieur le maréchal de Broglie, flatté du commandement général des troupes, dont il

étoit fort aimé, a voulu faire voir une armée aux Parisiens, imaginant, je pense, intimider tous les factieux. Il ne falloit pas une armée pour cela, je viens de le démontrer : il a voulu la composer de la même manière, que si elle eût été pour être en présence de l'ennemi : voilà son tort ; mais la preuve qu'il n'avoit pas d'autre projet, c'est l'inaction dans laquelle il a resté ; inaction qui l'a fait appeller temporisateur. Effectivement, quatre régimens ; avant qu'ils aient été séduits, auroient réduit Paris, le jour même que tous les bourgeois se sont armés, sur-tout si, comme on l'a dit, on leur en avoit promis le pillage ; mais un tort réel qu'il a eu, c'est de n'avoir pas fait entrer dans Paris un régiment, dont il auroit été sûr, le jour même du renvoi de M. Necker, qui auroit été continuellement en patrouille, & qui auroit dissipé la canaille de Monmattre, à laquelle tout Paris a été en proie pendant vingt-quatre heures. Un autre de ses grands torts, c'est d'avoir souffert les horreurs qui se sont commises dans le palais-royal, principal foyer de tous nos désastres ; car il savoit très-bien, qu'il ne pouvoit nullement compter sur le régiment des Gardes-Françaises. Ainsi, voilà toutes les prétendues trahisons expliquées, & je crois bien détruites, d'après la

raison même : qui n'y croira pas , se plaint dans son aveuglement.

Monseigneur comte d'Artois est du nombre des proscrits !... Ma plume s'arrête , je frémis , mes cheveux se dressent sur ma tête... Quoi ! le frere de mon Roi est obligé d'aller chercher asyle en pays étranger ! d'y mener sa femme , ses enfans ! La postérité le croira-t-elle ? La Nation n'a-t-elle pas à craindre , que ce soit une tache , dont elle aura de la peine à se laver ? Il ne m'appartient point d'oser justifier ce prince aimable ; je fais que ses dépenses ont été excessives , que le feu de la jeunesse , son cœur sensible & trop généreux l'ont souvent porté à méconnoître le prix de l'or ; qu'il l'a peut-être trop prodigué ; mais pour ses sentimens ! je défie que prince en ait eu de plus nobles : c'est un franc & loyal gentilhomme ; tel enfin , qu'un prince doit être : son ame est grande & toujours incapable d'une bassesse ; tout prince qui ne pense pas ainsi , est le plus vil de tous les hommes.

Je crois bien qu'il aura conseillé au Roi , son frere , d'être Roi ; je le lui aurois conseillé moi-même , je le lui conseillerois encore ; mais où est donc le crime de vouloir qu'un Roi ne se

laisse point détroné par une indigne cabale de factieux, dont le chef a l'ame si basse qu'il n'ose se montrer à visage découvert, qui ne connoît que la basse intrigue, mal concertée, ou la lâcheté perce de toutes parts; qui n'a pour compagnons que des brigands, qui l'assassineront lui-même, quand il ne les paiera plus, ou qu'ils connoîtront les maux qu'il a causés. Voilà le sort des traîtres.

Ouvrez donc les yeux, Français! voyez les choses telles qu'elles sont.

Voyons sans fiel & sans critique les Districts de Paris, qu'on appelle les Communes, & que je crois ne devoir connoître que sous la dénomination que le Roi leur a donnée: ils sont citoyens comme moi; ils sont Français, ils sont mes freres; si je dois condamner leur erreur, je dois dire que le cœur ne la partage pas; il est bon, mais ils étoient aveugles: il faut les plaindre.

Il est bon d'observer, pour ceux qui ne connoissent pas la maniere dont Paris a été convoqué, que ces Districts n'étoient composés que des électeurs du Tiers. Ces électeurs avoient été choisis par le grand nombre, & réduits à une certaine quantité, lesquels ont nommé les députés dudit Tiers. Ce sont les seuls qui se sont assemblés; le clergé & la noblesse ont été com-

tés pour rien ; il y avoit long-temps qu'on les regardoit ainfi aux Etats-Généraux.

Enfin , le lundi 13 , Paris étant encore à la merci des brigands , ce qui vraiment étoit très-effrayant , tous les Districts s'assemblerent , & ordonnerent à tous les bourgeois de s'aimer pour leur propre défense ; ce qui fut fait en moins de quatre heures de temps , & qui doit leur faire à jamais un honneur infini : aussi-tôt les patrouilles furent établies , les brigands dont la plupart avoient pris des armes chez tous les fourbisseurs , même au garde-meuble , chez le Roi , où ils avoient pris des armes très-curieuses & d'un grand prix , furent défarmés , (on a tout remis au garde-meuble) , plusieurs chassés de Paris , les plus scélérats pendus sur-le-champ ; enfin cent mille hommes , au moins , rendirent dans vingt-quatre heures , Paris aussi tranquille qu'il l'a jamais été. S'ils s'en fussent tenus là , sans doute on ne pouvoit que les approuver : mais les têtes se montèrent , & pour avoir voulu passer les bornes , ils se sont égarés.

Tous n'avoient point de fusils ; mais tous étoient armés de sabres , pistolets & épées , & ils furent aux Invalides , s'emparèrent de tous les canons & autres armes quelconques , ne laisserent pas une épée à ces vieux vétérans.

Ils

Ils furent flattés de ce succès, qui, cependant n'en étoit pas un, puisqu'on ne leur fit pas la plus petite résistance, pas seulement la plus petite représentation. Tout fut ouvert. On laissa tout faire. Ils se portèrent ensuite, dans le même moment, à la Bastille, qui étoit imprenable, si elle avoit été défendue. M. Delaunay, son gouverneur, qui, dans cette occasion, n'a montré ni bravoure ni talens, leur parle; on ne l'entend pas, on baisse les ponts, on entre; il perd la tête, fait tirer du canon chargé à mitraille sur ceux qui sont entrés, fait relever les ponts, les fait rebaisser. La cohue entre, le fort est pris, on s'empare de toutes les armes, des canons, des munitions de guerre, on délivre les prisonniers; le gouverneur est traîné à la place de Grève, on le massacre, ainsi que le major, & M. de Fleffelles; prévôt des marchands, qu'on soupçonne de trahison (on l'a justifié depuis); on leur coupe la tête; on les porte en triomphe au bout d'une pique dans le Palais-Royal; on crie victoire! les Parisiens sont un peuple de héros, qui, dans deux heures, ont pris deux forts, dont l'un étoit imprenable: il est vrai que les portes étoient ouvertes par-tout; mais n'importe, ils ont sauvé l'Etat. Le lendemain on a travaillé à démolir la Bastille; qu'on veut raser entièrement. Voilà la

chose telle qu'elle s'est passée : ceci prête à beaucoup de réflexions.

Si les Parisiens n'avoient fait que s'armer pour leur propre défense contre des brigands, puisqu'on ne les défendoit pas, rien n'étoit si naturel ; ils l'étoient suffisamment, puisqu'ils les avoient déjà expulsés, mais prendre les Invalides, la Bastille....! Je ne prononcerai pas ; je laisse juger le lecteur impartial & de sang-froid. Je me permettrai, pourtant, de dire que, si le Roi m'avoit confié la Bastille, je serois mort sous ses ruines, croyant emporter dans ma tombe l'estime de mes concitoyens. Quant aux Invalides, je conviens que ce n'est pas une place forte ; mais j'aurois eu bien de la peine à regarder comme amis des gens qui auroient voulu m'enlever mes canons & autres armes, pour s'en servir contre des Français. Le Roi n'avoit point déclaré la guerre aux Parisiens ; il les avoit, au contraire, assurés qu'il étoit bien loin d'avoir des projets contre la ville, qu'il ne vouloit qu'assurer la tranquillité publique, qui depuis long-temps étoit troublée, ce que personne n'ignoroit. D'ailleurs, les troupes commençoient à se retirer dans leurs quartiers. Poursuivons toujours sans amertume, & toujours dans la plus exacte vérité.

Le Roi voyant que tous les sacrifices qu'i

avoit faits , que toutes ses condescendances n'a-
voient rien produit , que les malheurs augmen-
toient chaque jour , il se décide à aller seul , avec
ses deux freres , aux états-généraux ; il leur dit
qu'il vient se mettre au milieu des Représentans
de tout son peuple ; il les invite à trouver des
moyens de le rendre heureux , de faire renaître
la tranquillité publique ; que puisqu'on desire
le renvoi des troupes , il les renvoie , (elles
furent effectivement renvoyées) , & qu'il ratifioit
d'avance tout ce qu'ils avoient fait , & tout ce
qu'ils feroient à l'avenir , tant il compte sur leur
zele , leur amour , leur fidelité pour la Nation
& pour sa propre personne. Un Roi peut-il faire
quelque chose de plus ?

Cette démarche ayant été de toute nullité , le
sur-lendemain il vient à Paris , dépouillé de tout
appareil de puissance , sans gardes , sans suite , escorté
seulement par la milice bourgeoise de Versailles ,
qui , à l'instar de la capitale , en avoit aussi formé
une (il ne l'avoit pas demandée) ; elle le remit à
celle de Paris à une certaine distance de la ville ;
il arrive ; près de deux cent mille hommes sont
sous les armes , le fusil chargé à balle ; plusieurs
en avoient de très-mauvais , qui partoient seuls ,
même au repos (il arriva des accidens ; des per-
sonnes furent tuées). La majeure partie de cette

milice ne connoissoit pas le maniement des armes, on n'avoit pas encore eu le temps de la composer toute de gens connus. Il n'y avoit pas un soldat dans les environs de Paris ; cependant toutes les avenues , les places , les débouchés des rues étoient aussi hérissés de canons chargés à mitraille , ou à boulets ; défense expresse de crier un seul vive le roi : je l'ai entendu défendre dans les rangs ; aussi l'ordre fut-il ponctuellement observé.

Sa Majesté arrive enfin à la maison de Ville ; on lui fit un discours que chacun sentit selon qu'il étoit organisé , & l'on sait que depuis long-temps les opinions sont différentes : on lui présente une cocarde (que tout le monde portoit) , il la prit ; on décide , ce jour même , que sur les ruines de son château de la Bastille , qu'on venoit de lui prendre , il seroit érigé une statue à Louis XVI , avec cette inscription , DE RESTAURATEUR DE LA LIBERTÉ : enfin , le soir , à son retour , un Peuple innombrable oublie les ordres du matin , se livre aux mouvemens de son cœur , plaint le sort d'un Monarque si bon , si facile , & crie à tue-tête , vive le Roi : tout ce bon Peuple s'attendrit : jamais scene ne fut plus touchante.

M. Bailly avoit alors remplacé M. de Flesselles ; il est vrai que le Roi ne fut pas consulté ,

mais il l'approuva. Il lui succéda sous la dénomination de Maire; celle de prévôt des marchands ne convenant plus aux marchands, échevins de la ville. Monsieur de la Fayette, gendre de la maison de Noailles, laquelle maison, comme tout le monde fait, est depuis long-temps comblée, ainsi que lui, des bienfaits du Roi, étoit commandant de la milice bourgeoise (qu'elle s'étoit aussi nommé elle-même).

Deux jours avant sa nomination, il avoit fait, aux Etats-Généraux, une motion, portant en substance, que, pour qu'un peuple soit libre, il n'a qu'à le vouloir: plusieurs comprirent qu'il vouloit faire du royaume une république; ce qui fut très-applaudi. Il demanda encore, avec beaucoup de chaleur, la liberté indéfinie de la presse. Monsieur de Lally-Tolendal prit aussitôt la parole, & réfuta parfaitement cette motion, d'après tous les bons principes; il fut aussi très-vivement applaudi. Je l'ai vu, je l'ai entendu: ainsi: le pour & le contre eurent, dans le même moment, le plus grand succès. Et Monsieur de la Fayette, deux jours après, fut nommé chef de la milice bourgeoise, dans laquelle milice sont plusieurs conseillers au parlement, plusieurs chevaliers de Saint-Louis, des colonels, de maréchaux-de-camp.

Eh bien , François ! mes chers concitoyens , ouvrirez-vous enfin les yeux ? Votre Roi n'a plus de puissance : vous vivez dans la plus cruelle des anarchies : vous en avez éprouvé déjà les plus funestes effets ! Quand reviendrez-vous d'une erreur qui vous coûte si cher ? n'écarterez-vous point tant d'épaisses ténèbres , qu'il vous seroit si facile de dissiper ? Disons comme M. de la Fayette, vous n'avez qu'à le vouloir.

Il n'est pas étonnant que cette nouvelle administration, tout-à-fait étrangère à la chose, n'ait pas encore acquis toutes les connoissances nécessaires pour diriger une si importante machine : aussi tout va-t-il horriblement mal. Les subsistances sont toujours au moment de manquer absolument : les boulangers sont continuellement persécutés : s'ils n'ont pas des farines, ont dit qu'ils les cachent; on veut les massacrer : s'ils en ont quatre sacs, on dit qu'ils sont accapareurs, & courent encore les risques de perdre la vie. Le peuple est toujours prêt à se révolter. Chaque jour il paroît des écrits affreux pour l'exciter davantage. Ce sont toujours les aristocrates qu'on accuse.

Il y a trente mille hommes sous les armes dans Paris, tous excédés de fatigue, & l'on ne s'apperçoit pas qu'il y ait une police.

Enfin, le lundi matin, 5 octobre, deux ou trois cents femmes du fauxbourg Saint-Antoine (qu'on avoit ameutées), se portent sans armes à l'Hôtel-de-Ville pour demander du pain. Tout le monde est effrayé! Elles disent qu'elles vont à Versailles en demander au Roi. Des brigands se joignent à elles avec des piques, des bâtons, ou autres armes. On bat la générale dans toute la ville. Tout le monde se met sous les armes. On va, on vient, on court, on ne fait ce qu'on fait, on ne fait ce qu'on veut. Nulle disposition, nul projet. On dit qu'il faut aller chercher le roi à Versailles, pour le garder à Paris, & qu'alors les subsistances ne manqueront plus. Toute la journée se passe ainsi. Les femmes, dès le matin, s'étoient toutes portées à la place de Louis XV, ou aux Champs-Elysées, pour faire l'avant-garde de cette armée, demandant continuellement qu'on se joigne à elles, afin de partir. Enfin, le soir, à six heures, les troupes, au nombre de vingt-mille, se mettent en marche, en traînant avec elles un train considérable de grosse artillerie. Le régiment des Gardes-Françaises, tous les soldats qui avoient quitté leurs drapeaux des différens régimens, faisant en tout six mille hommes, qu'on appelle troupes soldées, mar-

chent à la tête de la colonne qui se joint aux femmes , qui en font effectivement l'avant-garde : on arrive bien avant dans la nuit à Versailles : on court au château : la populace entre sans nulle résistance : on massacre quelques Gardes-du-Corps , (qui ne se défendoient pas) : on coupe la tête à deux : (on les porta le lendemain en triomphe , au bout d'une lance , dans tout Paris , & au Palais Royal) : on entre dans la chambre de la Reine , [qui fut heureusement avertie par les Gardes-du-Corps], & qui eut à peine le temps de se sauver , presque en chemise. Un malheureux forcené ouvre son lit avec sa lance , & reste fort surpris de ne plus la trouver..... Pourra-t-on lire ce trait sans frémir ? Je l'écris , glacé d'effroi.....

Les Gardes-Françaises furent en arrivant s'emparer de tous les postes qu'ils avoient occupés avant qu'ils fussent dans la milice bourgeoise , & prirent sous leur protection les Gardes-du-Corps , qui , sans cela , eussent été tous massacrés. Mais on les désarma tous : la plupart furent démontés , & leurs chevaux volés. Enfin , le lendemain mardi 6 , le Roi , la Reine , monsieur le Dauphin , Monsieur & Madame , & madame Élisabeth , furent menés à Paris , à sept heures du soir , au milieu de tout ce cor-

tege. On y voyoit les Gardes-du Corps à pied , à cheval, le tout mêlé avec la milice bourgeoise , ainsi que les Cent-Suisses de la garde, & Leurs Majestés, ainsi que la famille royale nommée ci-dessus, après avoir été à l'hôtel-de-ville, furent conduits au château des Tuileries, où l'on n'avoit pas eu le tems de rien préparer pour les y recevoir. Monsieur & Madame allerent au Luxembourg.

Les Gardes-du-Corps furent privés de leurs fonctions. Le Roi est gardé par les Gardes-Françaises. Leurs officiers sont de leur choix, la plupart pris parmi eux. Voilà le sort du premier monarque du monde.

Ceci paroîtroit un véritable attentat, sans le prétexte qu'on donne à cette démarche si extraordinaire ; mais je crains que le monde méchant ne soit pas pleinement convaincu.

On dit que la milice bourgeoise ne s'est portée à Versailles que pour conserver les jours de Leurs Majestés, qui étoient menacés par cette populace de Paris. Il est à craindre qu'on dise que si elle avoit eu autant de zèle ; pourquoi, avec trente mille hommes, n'avoit pas dissipé cette populace qui étoit si peu nombreuse ? Pourquoi cette populace, si elle avoit eu ce projet à elle seule, auroit-elle attendu tout le jour à la

place de Louis XV & aux Champs-Élysées ? Pourquoi cette milice si bien intentionnée a-t-elle fait marcher cette même populace en avant-garde ? Toutes ces choses se présentent à l'esprit.

Si l'on ne donne quelque puissante raison qui éclaire parfaitement sur les véritables intentions des administrateurs, on sera tenté de croire que, dès long-temps, le projet étoit formé de mettre le Roi en leur puissance, persuadant au peuple que lui ou son conseil retenoient toutes les subsistances. Il est certain que toutes les apparences font croire qu'il est en captivité ; car, pour l'ordinaire, on ne va pas de nuit (sans prévenir) avec vingt mille hommes & du gros canon, inviter son Roi de venir dans sa capitale.

La politique aussi de faire, sur-le-champ, abonder cette grande quantité de pain chez tous les boulangers, n'a pas paru adroite. On eût dit que Sa Majesté avoit porté dans sa voiture au moins vingt mille sacs de farine. Le peuple crédule l'a cependant cru ; mais les gens habiles l'ont vu tout différemment.

Quiuze jours après l'arrivée du Roi, la disette des farines s'est fait sentir tout naturellement, par l'insuffisance des lumières qu'il faut pour

cette grande administration. Quelques briguaus se révoltent encore. On va chez un malheureux boulanger, on le traîne à la ville. Il y est pleinement justifié. On le reconnoît pour le plus honnête homme de Paris, & il l'étoit. Il a fait je ne fais combien de sacrifices pour fournir du pain. N'importe, on le pend, on lui coupe la tête, on la promene, selon l'usage, dans Paris, au milieu de ces trente mille milices bourgeoises, qui trouvent la chose horrible, & qui n'osent l'empêcher. Eh bien, Français! faut-il encore vous aider dans vos réflexions, je ne m'en permettrai pas.

Paris est toujours à la veille de mourir de faim. On accuse toujours les aristocrates. C'est le grand mor; il est dans la bouche de tout le monde, & personne ne l'entend. N'importe, on cherche toujours ces aristocrates, on ne les trouve pas : on ne sauroit les trouver, puisqu'ils n'ont jamais existé. Mais peut-être qu'un jour on voudra bien ouvrir les yeux, & voir les choses telles qu'elles sont. Certainement elles sont on ne peut pas plus claires. 1^o. C'est que les provinces refusent leurs secours; ce qui prouve qu'elles ne pensent pas comme Paris. Il y auroit cependant de la témérité à croire qu'elles ne pensent pas bien pour cela; 2^o. c'est que de

tout temps il est reconnu que, dans l'admini-
 tration de la ville, la partie des subsistances est
 la plus difficile de toutes. Elle tient à une infinité
 de branches qui se divisent & se subdivisent à
 l'infini. Si la plus petite vient à se rompre,
 toute la machine est détraquée. Il y avoit quan-
 tité de commis dans ces bureaux, qui, depuis
 quarante ans, s'en occupoient continuellement,
 & chaque jour ils acquéroient de nouvelles con-
 noissances. On a tout renvoyé. Deux grands
 hommes sont arrivés : l'un a fait le voyage de
 l'Amérique : on dit que c'est un héros, ce qui
 ne feroit pas encore un administrateur : l'autre
 a passé sa vie à mesurer avec ses compas & ses
 lunettes les distances de la terre à la lune. Je
 ne vois pas encore que ce soit des titres
 pour bien administrer les subsistances d'une
 ville immense. Il y a bien encore les commu-
 nes ; mais ce sont des marchands bijoutiers,
 des orfèvres, des épiciers, des marchands de
 draps, d'étoffes, de papiers, &c. &c. &c. ;
 tous fort honnêtes gens, fort habiles dans leur
 métier, mais qui n'est pas relatif aux farines
 ni au pain. Il y a bien aussi des avocats, peut-
 être quelques procureurs. La chicane en nourrit
 bien quelques-uns, mais elle fait mourir de
 faim le grand nombre. Je ne dis là rien de
 neuf.

Il faut encore observer que, malgré la grande habitude qu'il falloit pour assurer les subsistances d'une aussi grande ville que Paris, le gouvernement faisoit des sacrifices inouis pour procurer des grains, & pour dédommager les boulangers, afin qu'il donnassent le pain à meilleur marché qu'il n'est dans tout le royaume, à cause de cette immense quantité de bas peuple. Aujourd'hui, on a ôté toute puissance & toute ressource au gouvernement. La Ville elle-même s'est ruinée en extravagances (c'est ainsi que je caractérise les dépenses faites depuis la révolution; peut-être y auroit-il une autre expression), & a ruiné tous ses habitans, & l'on ne veut pas voir que les provinces n'apportent plus leurs grains, ni même les fermiers des environs, pour les vendre beaucoup au-dessus de leur valeur; que les boulangers ne sont pas assez riches ni assez dupes pour acheter du bled fort cher, & vendre du pain fort bon marché. On ne veut rien voir de tout cela; on veut avoir le pain pour rien, n'importe d'où il vienne, ou pendre les boulangers & les aristocrates, qui sont des trêîtres. Ceux-ci, on ne les trouve pas tant; leur inexistance les tient cachés. Eh bien? Parisiens, vous-mêmes, mes chers concitoyens, qui fûtes toujours bons,

mais toujours trop crédules, n'ouvrirez-vous pas enfin les yeux ? Ouvrez-les ; croyez-moi, ou vous resterez ruinés sans ressource. Votre ville, qui n'est opulente que par le grand concours des étrangers, deviendra déserte : vous serez accablés de mille maux ; vos maîtres n'ont nulle espèce de connoissance en administration ; chaque jour ils vous le prouvent ; ils perdent leur temps dans les districts ; vous en avez un nombre infini, & tous différent entr'eux, parce que chacun veut faire ses loix, que tous ensemble n'ont pas un législateur.

Ils passent leur temps en minuties, en vains débats. Rien ne sauroit réussir. Pour couvrir leur incapacité (quoique d'ailleurs fort honnêtes gens), ils vous disent qu'il y a des traîtres ; tout leur fait ombrage ; une cocarde plus ou moins nuancée les inquiete. N'en a-t-on pas du tout, on vous force d'en prendre, où l'on vous arrête. Il n'est plus permis de sortir hors des barrières ; les troupes sont continuellement sous les armes ; pour passer des revues ; pour aller & venir, toujours sans nul objet, & le résultat, c'est qu'il n'y a point de police.

On refuse de tirer sur des brigands qui font mille ravages, qui massacrent eux-mêmes vos

concitoyens , & l'on a toujours mille canons tout prêts pour aller contre un ennemi qui n'existe pas ; & celui qu'on suppose , ce sont des Français , leurs frères , leurs pères , qui ne penseroient pas comme eux. Vous dis-je un mot qui ne soit dans la plus exacte vérité ?

Jetons un coup-d'œil sur les Etats-Généraux ; voyons leur composition ; voyons ce qu'ils font , ce qu'ils ont produit ; peut-être en tirerons-nous des faisceaux de lumières , qui porteront le grand jour dans toutes les parties de royaume.

Je crois devoir commencer par faire observer que les Etats - Généraux sont sans doute une assemblée très - respectable , puisque c'est une assemblée qu'on peut nommer d'ambassadeurs. Dans cette qualité , leur personne est sacrée ; mais ils ne sont pas autant que leurs maîtres qui les ont envoyés ; & ces maîtres , c'est la Nation ; c'est elle qui les a revêtus de pouvoirs qu'elle a déterminés à son gré ; qu'elle peut révoquer de même , & je prétends qu'il ne leur est pas permis , sous tel prétexte que ce soit , de s'écarter en rien des instructions qui leur ont été données , ou chaque individu , qui a concouru à les nommer , est en droit de leur en demander raison. D'ailleurs , si leur devoir

ne les retient pas assez, l'honneur leur en impose la loi, par le serment solennel qu'ils ont fait entre nos mains. Je dis de plus, un député qui se croit un roi n'est cependant pas autant, quand il est en fonctions, qu'un simple citoyen qui a pu l'élire, puisqu'il n'est que son fondé de procuration, & que même il ne lui est pas permis de s'occuper de ses propres intérêts : ils sont & doivent être nuls. Il ne doit s'occuper que de ceux de ses commettans, aux quels tout son temps appartient. Il est payé pour cela ; &, comme je viens de le dire, il a fait le serment de suivre, en tout, les ordres absolus qui lui sont prescrits. J'ajoute encore, qu'il ne peut & ne doit accepter de place ni de dignité, hors desdits états, sans en avoir obtenu la permission de ses commettans, & qu'il ne soit délié par eux du serment qu'il leur a fait, ou bien toutes les loix de l'honneur & de la probité sont violées.

Je m'attends bien qu'on dira qu'un simple citoyen, qu'un simple électeur n'est rien : cela peut être ; mais il a le droit d'inviter tous les concitoyens, tous les co-électeurs de s'assembler & de reprendre toute leur puissance, afin de révoquer leurs pouvoirs dont on a abusé.

Je dois dire aussi que, d'après la constitution du
royaume,

royaume, constitution aussi ancienne que lui, qui est dans toute sa vigueur, jusqu'à ce qu'il en ait un autre qui l'anéantisse, que le Roi seul avoit le droit de convoquer les Etats-Généraux. Je demande s'il les a convoqués pour que l'on détruise sa puissance ? & si nous les avons nommés pour qu'ils culbutent tout ? D'après ces deux principes, continuons à développer notre idée.

Si le Roi avoit seul le droit de convoquer les Etats-Généraux, il pouvoit seul en indiquer la forme. C'est ce qu'il a fait par son règlement pour l'exécution de ses lettres de convocation, du 24 janvier dernier. Il l'a fait parvenir à tous les bailliages dans toute l'étendue du Royaume, & c'étoit pour qu'on s'y conformât. Il n'a pas été suivi ; premiere insurrection.

Il avoit espéré que la voix de la conscience auroit seule été écoutée dans le choix des députés aux Etats-Généraux. Cependant, vous le savez tous, dans presque toutes les provinces, la cabale & l'intrigue ont captivé la majeure partie des suffrages. Combien n'y en a-t-il pas qui ont couru de bailliage en bailliage, portant cinquante, soixante procurations, rependant de l'argent, faisant de belles promesses ou de grandes menaces ! Tous les moyens étoient

mis en usage, ce dont tout le monde s'est aperçu; aussi juroit-on beaucoup après les procurations; & qui sont enfin parvenus à se faire élire? Vous n'êtes donc pas légalement représentés, ni selon votre vœu; leur composition est donc illégale & vicieuse? Arrêtons-nous un moment sur cette composition.

Dès l'instant que l'on sentit qu'il n'étoit plus possible de refuser les Etats-Généraux, on chercha à diviser tout le Royaume, en demandant toutes les opinions. Tout le monde fait que c'est le moyen le plus sûr, puisqu'il y en a autant que d'individus, & que chacun tient à la sienne; aussi parut-il une foule d'écrits, plus ridicules les uns que les autres: on n'en tint nul compte, jamais on n'en eut le projet; mais on avoit celui d'en venir où nous sommes. Peut-être croyoit-on que les choses n'iroient pas si loin; je veux bien le croire. Enfin, après de longs débats, pour savoir si l'on admettroit à ces Etats un nombre égal de chaque ordre, ou si le tiers à lui seul seroit aussi nombreux que les deux autres ensemble, ce dernier avis passa; mais comme on vouloit détruire entièrement la noblesse, qu'on craignoit de ne pas y réussir, si elle se réunissoit au clergé, ce qui auroit fait une égale balance, on s'avisa de composer ce dernier

de tous les curés de villages; la plupart fils de chauderonniers ou de cordonniers, qui à peine savent lire dans leurs bréviaires, qui ne font qu'à la portion congrue; & puis on a donné cette foule de procurations pour accaparer toutes les voix; enforte qu'on peut dire avec vérité que la véritable noblesse & le véritable clergé réunis, ne font pas un sixième des Etats-Généraux: le Tiers a donc les cinq autres sixièmes: joignez à cela les avocats & les procureurs, accoutumés à défendre quelquefois en un jour le pour & le contre, toujours de la manière la plus indécente: il faut encore comprendre le clergé & la noblesse qui ont abandonné leurs corps pour passer au Tiers; ainsi que ceux qui tiennent tout des bienfaits du Roi, qui, les premiers, ont été contre: voilà comment sont composés les Représentans de la première Nation du monde: je défie qui que ce puisse être, de prouver le contraire.

Le Roi n'avoit convoqué les Etats-Généraux, qu'afin de pourvoir aux besoins pressans de l'Etat, de les consulter sur la réforme qu'il se proposoit de faire sur tous les différens abus qui se sont glissés dans toutes les parties de l'administration (ce qui étoit bien sage), mais non pour recevoir des Loix. Un très-petit nom-

bre de députés (qui se font arrogés tout le pouvoir) connus par leurs écrits menteurs & séditieux , ou leurs intrigues basses & fatigantes pour se faire élire , veulent en donner à tout le royaume ! Français ! nobles & vaillans Français , le souffrirez-vous ?

Quand le Roi monta sur le trône , ne trouva-t-il pas des loix établies ? Ces loix n'ont-elles pas rendu l'Etat florissant & redoutable à ses ennemis pendant quatorze cents ans ? N'a-t-il pas juré-aux pieds des Autels , devant la Nation , qu'il les maintiendrait ? & l'on veut aujourd'hui rendre le Roi parjure , détruire des loix qui nous faisoient vivre heureux , pour en substituer de nouvelles que la discord aura dictées , & que la crainte aura fait adopter ? Ah ! Français ! dans quels affreux abîmes allez-vous vous précipiter !

Le Roi avoit ordonné que tous les députés seroient munis d'instructions & pouvoirs généraux & suffisans , pour proposer , remontrer , aviser & consentir sur tout ce qui est énoncé dans ses lettres de convocation ; nul n'en est pourvu ; tous ont des pouvoirs si limités , qu'ils sont dans l'impossibilité de rien consentir ni de rien opérer légalement. Je sais que plusieurs se sont pourvus de nouveaux pouvoirs

pardevers leurs bailliages ; mais ces bailliages étoient-ils assemblés pour faire ces changemens, comme ils l'étoient quand ils ont donné leurs ordres ?

Les deux premiers ordres, du moins la majeure partie, ont fait ferment, d'après le vœu de leurs commettans, de ne délibérer que par ordre. Le Tiers a pris les mêmes engagements pour ne délibérer que par tête, les trois ordres réunis. Il n'est donc plus possible de rien faire, ou des sermens seront violés. Alors, qui pourra se soumettre à ce qu'auront décidé de tels représentans ? & quelle confiance peuvent-ils inspirer ?...

Enfin, le Royaume est composé de trois ordres, qui tous librement doivent délibérer ; & ce n'est que le consentement unanimes de trois, conjointement avec le Roi, qui fait la loi aujourd'hui ; ce n'est que le Tiers, qui, à lui tout seul, s'est constitué la Nation ; ce qui est bien loin d'être le vœu de leurs sages & vertueux commettans ; ils aiment trop la justice. Peuvent-ils donc faire un règlement quelconque, qui soit légal ? François ! j'en appelle à votre équité, qui fut toujours franche & loyale.

Dira-t-on que les trois ordres sont maintenant réunis ? S'ils le sont, quant à leurs personnes,

ils ne le sont nullement par leurs opinions : d'ailleurs peuvent-ils prendre sur eux (ainsi que je l'ai déjà dit), d'outre-passer en rien leurs cahiers & leurs instructions ? Dans ce cas , ils sont révoqués de droit.

Si les derniers passés au Tiers ont cédé , c'est parce qu'ils se sont vus menacés de périr par le fer , ou dans les flammes ; ce qu'on ne peut se dissimuler , par les sacrifices inouis & impraticables qu'ils ont fait pour se soustraire eux-mêmes aux horreurs qui se sont tramées & commises à Paris dans le Palais-royal , où toute la plus vile populace se réunissoit pour se livrer à la licence la plus effrénée. Et l'Assemblée des Etats-Généraux , après avoir ôté au Roi les moyens de punir , bien loin de réprimer ce désordre si scandaleux , a reçu des députations de ces forcens. (M. Bailly en étoit alors président). Je veux croire que c'est par crainte ; mais alors les Etats-Généraux ne sont donc pas libres ? S'ils ne le sont pas , ce qu'ils feront peut-il passer pour une loi ? Voilà le fruit de tous les libelles & écrits séditieux qu'ils ont autorisés par leur demande indiscrete de la liberté indéfinie de la presse , qu'ils ont même prise , sans qu'elle fût accordée ; & cette liberté si grande n'est pourtant que pour les écrits in-

cendiaires ; tout autre est dangereux pour son auteur. Tout mon corps frémit.

Enfin , les Etats-Généraux , quoiqu'illégalement assemblés, ont-ils du moins produit quelque bien ? Nul. Au contraire , le royaume est partout en combustion depuis qu'ils sont assemblés ; toutes les propriétés sont attaquées ou détruites ; nul citoyen n'est en sûreté ; il n'y a plus d'asyle nulle part. Plusieurs têtes qui n'étoient point coupables, ont été coupées sans nulle forme de procès. Un criminel sur l'échaffaud , juridiquement condamné, est délivré à Versailles, sous les yeux du Roi, devant les Etats-Généraux assemblés ; & ce criminel.... avoit assassiné son pere.... Crime pour lequel les plus grands législateurs de la terre n'avoient osé prononcer de peine, tant ils étoient persuadés qu'il ne pouvoit exister dans la nature. Français, je m'arrête... mon sang se glace dans mes veines. Mes cheveux s'hérissent sur ma tête.

Jamais les siècles passés, jamais les siècles futurs n'ont vu, ni ne verront les abominations qui se passent aujourd'hui. Les Etats-Généraux ne sont donc qu'horriblement désastreux.

La Nation Française, la plus belle, la plus généreuse de la terre, est-elle dignement repré-

sentée. Pour s'en convaincre, il ne faut qu'aller aux Etats-Généraux. On ne pourra pas en rapporter la haute idée que Cinéas avoit conçue du peuple Romain, lorsque, revenant de son ambassade, il dit à Pyrrhus, que Rome lui avoit paru un temple, & le Sénat une assemblée de Rois; mais au contraire, on sera indigné de voir tout ce qui s'y passe. On diroit que c'est une assemblée des halles. Tout s'y passe dans le tumulte le plus affreux; personne ne s'entend; tout le monde parle à la fois, sans nul égard les uns pour les autres. On s'y dit des choses que l'homme le moins délicat ne souffriroit pas; on s'apostrophe; personne ne s'offense, personne n'est ami, & tous sont divisés. Voilà nos augustes représentans.

On dira, sans doute, que ma plume écrit des vérités toutes nues, sans nul déguisement; je consens même qu'on dise que j'écris en maître irrité. Oui, Français, voilà la qualité que nous avons tous le droit de prendre. Je le fais d'autant plus, qu'ayant été l'un des commissaires pour la rédaction des cahiers d'un des plus grands bailliages du royaume, je fais que ce sont nos ordres absolus que nous leur avons donnés, qu'ils ont juré de suivre, & qu'ils ne suivent pas.

On croiroit peut-être qu'on parle avec respect

de la personne du Roi ; on en parle de maniere à révolter un Français. Je n'en citerai qu'un exemple , tant je répugne à retracer une licence qui dégrade l'homme policé : mais n'oubliez jamais , & vous le savez tous , que quiconque offense un Roi , a déjà fait injure à la Nation , qui doit se venger.

Séance du 18 septembre. Le Roi ayant fait sa réponse sur la sanction que les états lui demandoient , sur leurs arrêtés du 4 août & jours suivans , avec une modération , une sagesse , des égards . j'ose dire ; que je n'aurois pas eu à sa place ; M. le Chapelier a fait sur cette réponse , la motion la plus indécente ? la plus déplacée qu'on ait jamais faite. Sur cela , M. le Vicomte de Mirabeau a répliqué de la maniere la plus convenable & la plus raisonnable possible. Alors le comte son frere prit la parole , & dit , (après avoir approuvé la motion de M. le Chapelier) :

« Osons dire au Roi Messieurs : vous vous êtes trompé sur la nature de nos demandes. Nous n'avons pas entendu vous demander des avis : nous vous avons demandé votre sanction ; la justice & les circonstances la rendent nécessaires. (Feuilles de Versailles , du 19 septembre 1789 , N^o 49.) Je demande si jamais un

sujet s'est permis de proposer de parler ainsi à son Roi ; & si quelqu'un souffroit que qui que ce puisse : lui dit que ce n'est pas son avis qu'on demande , & si le Roi n'a pas le droit de le donner ? Voilà cependant les termes peu ménagés dont on se fait à l'Assemblée : voilà quels sont les orateurs qui dirigent tous les gens sages , & il y en a beaucoup ! plusieurs , dans les trois ordres , étant retenus aux véritables principes , n'osent rien dire. & le ciel ne lance pas son tonnerre ! .. Mais ces gens sages & vertueux , qui gémissent de tant de désordres , qui font le plus grand nombre , servent-ils leur commettans par leur craintive inaction ? Ils ont oublié qu'ils étoient Français ; lorsqu'en tremblant , il se sont mis sous le joug.

Eh bien , Français ! n'ouvrirez-vous pas les yeux ? Permettez-vous long-temps qu'on vous avilisse ainsi aux yeux de toutes les nations ? Je crois vous avoir suffisamment démontré l'illégalité de ces états , les torts énormes qu'ils ont envers vous , les malheurs qu'il vous ont causés : vous le sentez tous ; car il n'est pas un seul individu dans le royaume , qui ne soit en souffrance. L'histoire nous fournit des exemples d'Empires détruits , de trônes renversés ;

mais ce que les uns perdoient, les autres le gagnoient. Aujourd'hui personne ne gagne, & depuis le Roi jusqu'au mendiant, tout le monde perd. Le mendiant meurt de faim, ne trouvant plus de superflu chez personne; chacun craint de manquer bientôt du nécessaire indispensable. On n'a jamais vu rien de pareil.

Français, les temps sont arrivés. Si les malheurs ont quelquefois conduit à l'indépendance, les malheurs doivent vous faire rentrer dans vos droits & vos devoirs. Assemblez-vous par bailliages dans toutes les provinces, comme vous l'étiez quand vous avez nommé vos députés; ou seulement par chaque communauté, & tous les notables du lieu sans distinction d'ordre; n'admettez plus de procuration, & révoquez vos pouvoirs; prononcez que vous ne voulez plus d'Etats-Généraux,

Suppliez le Roi de vouloir bien reprendre sa puissance, & promettez-lui tout secours; demandez-lui de reformer les abus, ainsi qu'il en avoit le projet; fournissez-lui, vous-mêmes, des moyens pour y parvenir, si vous croyez en avoir de bons; demandez-lui de vouloir tenir tous les changemens qu'il a pris lors de la séance royale du 23 juin dernier, & la responsabilité des

ministres ; ce sera plus que suffisant pour vous rendre heureux.

Les hommes sont faits pour être gouvernés, les Français plus qu'aucune autre nation ; mais c'est un Roi qu'il faut.

Vous, Messieurs des Parlemens, faut-il vous rappeler ces tems si glorieux où vous donniez tant de preuves de votre zèle, de votre amour, de votre fidélité pour vos Rois, & pour le maintien intact de la monarchie ? Vous dormez quand l'Etat est au moment de sa chute, quand mille démons cherchent à le détruire de fond en comble ! Réveillez-vous ; qu'un beau zèle vous ranime ; montrez-nous tant de vertus, que nous soyons forcés d'oublier vos anciens torts ; on ne peut se dissimuler que vous en avez, n'eussiez-vous que celui d'avoir demandé les Etats-Généraux ; c'en est assez. Je fais qu'une suite de méchans ministres vous ont vivement tourmentés, que, peut-être, ils vous ont forcés à les demander ; mais de vrais magistrats restent toujours sans reproche & toujours respectueusement inébranlables.

Reprenez tous, en un même jour, vos fonctions comme ci-devant ; ratifiez sur-le-champ vos promesses sur tous les sacrifices pécuniaires.

res ; que nul n'en soit exempt dans le royaume , lancez tous ensuite des arrêts foudroyans contre tous les perturbateurs du repos public , sans distinction quelconque ; faites la plus exacte recherche des auteurs des maux que nous souffrons ; que nulle considération ne vous arrête.

Cassez tous, en un même jour, les États Généraux , & tout ce qu'ils ont fait , vous serez immortels.

Je vous ai fait voir , & vous connoissez vous-mêmes leur irrégularité, les maux affreux qu'ils nous ont faits. En faut-il davantage pour vous porter à faire ce que vous devez , & ce qui est en votre pouvoir ? Vous en trouverez un exemple sous le regne d'Henri IV. On tint les États-Généraux à Paris , en 1593 : ils furent cassés par un arrêt de la Cour , du 00 Mai 1594. (Voyez Moréri, édition d'Amsterdam, 1648)

Vous servirez la Nation , qui vous approuvera , soyez-en sûrs. C'est le vœu des grands ; c'est le vœu des petits ; c'est le vœu de tous ; c'est encore celui du Roi ; & jamais vous ne l'aurez mieux servi. Ne dites pas , pour excuser vos refus , que vous attendez que Sa Majesté vous fasse connoître qu'elle desire que vous preniez un parti. Voyez sa position ; je ne vous en dis pas davantage. Quoi ! faudroit-il un ordre

pour sauver l'État ? Sauvez-le , & présentez en suite vos têtes. Vous verrez qu'elles vous resteront , & vous serez couverts de gloire.

Suppliez le Roi de vouloir bien révoquer & annuller tout ce qui s'est passé dans son lit de justice le 4 Mai 1778 ; & tout ce que je viens d'indiquer , m'adressant à la Nation , vous l'obtiendrez : je connois son cœur paternel.

Demandez-lui encore d'approuver les milices bourgeoises , je n'y vois nul inconvénient, quand elles feront ce qu'elles doivent être ; je pense même qu'elles peuvent être utiles.

Que dans chaque ville, chaque bourg, chaque village se garde désormais. Mais pour éviter les inconvéniens , suite nécessaire de tant de gens armés , dont la majeure partie ignorent entièrement le maniement des armes , qu'il y ait seulement , dans chaque endroit, autant de bons fusils , épées & bayonnettes , qu'il y aura de gens en état de porter les armes ; que toutes cesdites armes soient déposées en un lieu de sûreté dans chaque paroisse , avec aussi la quantité proportionnée de poudre & de balles , & qu'il n'y ait que les gens de service qui soient armés , avec encore la restriction que toutes les armes nécessaires au service journalier resteront toujours au corps-de-garde ; enforte que ceux qui

monteront la garde , prendront toujours celles de ceux qui la descendront. Ces milices seront aux ordres de la municipalité , dont les premières cours souveraines auront la grande police.

Lorsque ces gardes auront arrêté quelque malfaiteur , ou quelqu'un de suspect , elles le conduiront , sur-le-champ , aux juges naturels , qui le jugeront selon les loix. Les patrouilles , en cas de besoin , se communiqueront d'un village à un autre , & seront doublées ou triplées , si le cas le requiert , ce qui rend parfaitement inutiles toutes les Maréchauffées du royaume , qui lui coûtent beaucoup.

Ceux qui n'auront pas acquis le droit du port-d'armes , doivent être désarmés. Le bon ordre l'exige.

Je crois indispensable d'exercer toutes ces milices au maniement des armes , dans la belle saison , les jours de Fêtes & Dimanches.

Ce nouveau règlement rendant tous les François soldats , ils doivent tous être exempts de la milice royale ; le Roi se réservant , dans les cas de guerre , de demander à chaque paroisse , ou district , un certain nombre d'hommes proportionné à celui des habitans , & toujours ceux de bonne volonté , auxquels tous les habitans , sans distinction , feront un sort.

O vous , braves & généreux militaites , vaillans soldats , lorsque j'invite la Nation à reprendre ses droits , à faire son bonheur , & remettre son Roi sur le trône , je n'oublierai point de vous rendre l'hommage qui vous est dû (mes vœux s'adressent également aux armées navales & aux armées de terre).

Vous fûtes toujours l'honneur & l'appui du trône ; c'est votre valeur qui soutient les empires , qui fait toute leur puissance. Votre sang versé tant de fois a rendu la France florissante & redoutable à ses ennemis pendant quatorze cents ans. Elle n'existe que par vous. Votre caractère n'est point changé , l'honneur seul vous guida toujours , l'honneur seul vous guide encore , & vous n'aurez jamais que lui pour guide. Je suis soldat comme vous : je suis votre ami je vais donc vous parler , comme si j'étois parmi vous.

Les soldats sont les vrais soutiens d'un empire ; eux seuls le défendent ; c'est donc eux qui doivent y tenir le premier rang : mais prenez bien garde à ce que je vais vous dire. Il faut bien distinguer un empire d'avec une république : dans une république , les soldats n'y sont regardés que comme des valets que l'on paye. Voyez la Hollande ; le plus petit marchand s'y

croit

croit plus qu'un colonel ; le soldat y est avili. Voyez, au contraire, tous les grands empires, les soldats y sont des héros qu'on respecte ; & plus le roi sera grand, plus ses troupes auront de considération.

On veut faire de la France une république, où tous les états seront confondus. On veut bien y conserver une ombre de roi, mais seulement pour les apparences : sa puissance sera nulle. Il est donc de votre intérêt, ainsi que de toute la Nation, de vous opposer fortement à cet odieux projet : tout doit vous y porter l'honneur, le devoir l'exigent.

Vous servez le plus grand roi de la terre. On veut que vous serviez les municipalités. Vous ferez aux ordres du plus petit juge de village, & vous savez le cas que vous en faites.

On cherche à vous suborner : tout suborneur est un lâche que vous méprisez : on vous fait entendre qu'on veut vous mener contre des Français, vos concitoyens ; on vous trompe. Pensez - vous que votre roi voulût faire la guerre à ses propres sujets ? Quel fruit lui en reviendrait-il ? Mais ouvrez les yeux, soldats ; ce sont vos suborneurs qui sont armés contre vous. Paris, à lui seul, renferme une armée. Il a une artillerie des plus formidables : & contre

qui , eux font sonner si haut les projets odieux (qu'on n'a jamais eu) d'armer les Français contre des Français? Contre qui sont-ils armés eux-mêmes? Les ennemis sont-ils sous leurs remparts? On ne voit que des gens soumis. C'est donc de toute évidence , que c'est contre vous qu'ils sont armés. N'êtes-vous pas des Français? Vous l'êtes sans doute , & de bons & véritables Français , l'honneur & l'élite de la Nation. Eux se sont égarés. Ne croyez pas pourtant que ce soit tous les Parisiens : c'est un petit nombre qui veut usurper l'autorité.

Mais le Roi , qui est un bon pere , gémit sur leur aveuglement , retient son bras , ne punit point , il attend leur repentir , leur ouvrira son sein paternel , toujours prêt à les y recevoir. Suivez donc aveuglément les ordres de vos officiers : soyez sûrs qu'ils ne vous ordonneront jamais rien contre les loix de l'honneur. Sans doute ils vous commanderont d'aller contre les émeutes populaires. C'est votre sûreté , c'est la sûreté publique. Ils vous commanderont même de tirer sur des brigands attroupés. Mais les brigands sont-ils Français? Des brigands ne sont d'aucune nation , quoiqu'il y en ait dans

tous les pays: mais par-tout ils font l'horreur de genre humain, & par-tout on cherche à les détruire. D'ailleurs, vous le voyez, ces misérables massacrent eux-mêmes chaque jour les plus honnêtes gens. Vous êtes avares de leur sang, quand ils cherchent à répandre le vôtre!

Mes amis, mes camarades, voilà tout ce que notre bon roi avoit exigé de ses gardes-françaises; c'étoit de maintenir l'ordre dans Paris, d'en chasser les scélerats & les bandits. Il ne voulut rien de plus.

Les Gardes-Françaises ont été trompés eux-mêmes; ils en conviennent, & leur repentir se manifeste chaque jour. Ils sont prêts à rentrer dans le devoir pour n'en jamais sortir. Il ne leur manque qu'un homme qui sache les ramener dans les voies qu'ils suivoient autrefois. Il s'en est trouvé mille pour les égarer: il ne s'en présente pas un seul qui ait assez de courage pour leur montrer leur erreur. Eh bien, soldats! c'est à vous gardes-françaises que je parle, vous en trouverez un, c'est moi. Je me lie à vous. Je me livre à vos mains. Je fais les risques je cours, non de votre part (vous avez conservé l'esprit noble du soldat); c'est de la part de ceux même qui vous ont tendu des pièges; mais vous me défendrez, j'y compte: si l'on m'assassine

avant que vous ayez le temps de me défendre ,
vous vengerez ma mort. J'aurai sauvé la Patrie ,
& je mourrai content.

(Je me ferai connoître dès que vous le
desirez).

Vous connoissez vos torts; on ne peut vous
les dissimuler; mais je fais combien vous avez
résisté; je fais combien votre cœur répugnoit
à ce qu'on vous a fait faire, & les efforts qu'il
a fallu pour vous gagner. Je fais aussi que dans
votre erreur même, vous avez toujours montré
que vous étiez soldats.

Votre colonel sans doute a de grands repro-
ches à se faire. S'il avoit toujours su vous pren-
dre par l'honneur, vous ne seriez jamais sortis
des bornes qui vous étoient prescrites. si j'avois
eu celui de vous commander, vous n'auriez rien
fait d'indigne de vous, & la France ne feroit pas
plongée dans les malheurs affreux qui l'accablent
aujourd'hui. soldats! vous pouvez encore tout
réparer, & vous couvrir d'une gloire immor-
telle.

Votre roi est prisonnier, vous le voyez.
Vous l'avez garanti de la fureur d'une populace
effrénée, dont les projets étoient inconnus; ce
qui vous a rendu l'estime de tous les gens de bien.
Dites aujourd'hui que vous prétendez qu'il soit

libre, il le fera. ses gardes-du-corps n'existeroient plus sans vous. Finissez votre ouvrage. Demandez qu'ils reprennent leurs fonctions auprès de sa Majesté, ils les reprendront. N'est-il pas affreux, qu'un roi de France ne puisse avoir des gardes-du-corps, quand le plus petit souverain a les siens? songez, soldats, que voici le moment où vous pouvez faire la plus belle action du monde, mettre le roi dans le cas de ne jamais oublier ce trait de zèle, d'amour & de fidélité, & de contracter une amitié inviolable avec toute la noblesse du royaume, & avec le plus beau & le premier corps de toutes les troupes de France.

Après un service aussi signalé que vous aurez rendu au roi, demandez-lui de vouloir bien oublier le passé, de vous rendre ses bontés; demandez-lui de vous réintégrer dans tous vos droits, de redevenir sa garde la plus fidelle; il ne vous refusera pas: demandez-lui aussi de rappeler vos officiers, excepté le colonel, puisqu'il est la cause première de votre égarement. Vous obtiendrez tout, tant le cœur de ce monarque est bon & généreux. Vous reprendrez votre ancien uniforme, & le nom si glorieux des Gardes-Françaises de la personne sacrée du plus grand roi du monde.

Votre exemple a porté l'insurrection dans presque toutes les troupes : votre exemple les fera toutes rentrer dans le devoir, & la faute que vous avez faite va servir à vous immortaliser, attendu que toutes verront qu'il a fallu vous tromper pour vous mettre dans l'erreur ; mais qu'aussi-tôt que vous l'avez reconnue, vous avez su vous repentir (ce qui part toujours d'une grande ame) ; & que pour prouver que l'honneur est toujours la base de vos principes, vous prétendez rendre à l'état sa première splendeur. Il vous la devra véritablement, & vous en aurez toute la gloire. Songez que tout vous invite à faire ce que je vous dis ; l'honneur, le devoir & la reconnoissance. Car vous n'oublierez pas que votre roi vous a toujours soldés, quoique vous ne fussiez plus à lui, tant il espéroit sur votre retour.

S'il en étoit parmi vous, qui n'approuvaient pas ce projet, ne les forcez pas ; contentez-vous de les mépriser ; & rappelez ceux de vos camarades qui seront de bonne volonté, qui se sont retirés dans leurs provinces. s'ils ne fussent pas pour vous mettre au complet de ce que vous étiez, vous prendrez, pour y parvenir, ceux que vous croirez les plus dignes

d'entrer dans un corps aussi auguste que le vôtre va devenir : croyez que je vous donne un bon conseil : invitez aussi tous les soldats, cavaliers ou dragons qui sont à Paris, de suivre votre exemple. D'ailleurs, vous le voyez, on ne veut plus à Paris de soldats qui quittent leurs drapeaux. On cherche même à se défaire de vous autant qu'on le peut, ne vous trouvant plus nécessaires ; mais restez toujours.

Je parle maintenant à toute l'armée. Vous voyez les moyens violents que les parlemens ont employés contre les brigands, auxquels cependant on doit la révolution : dès qu'elle a été faite, on leur a fait la guerre, on les a chassés : on en a pendu plusieurs. Tous ces faiseurs de motions du palais-royal, auxquels on donnoit beaucoup d'or pour échauffer les esprits, sitôt qu'ils n'ont plus été nécessaires, on les a arrêtés, comme perturbateurs du repos public ; on les a mis au carcan ; on ne fait pas ce qu'ils sont devenus.

Je crois vous en avoir dit assez pour vous faire ouvrir les yeux, soldats ; c'est à vous à faire tout rentrer dans l'ordre. Vous avez la force en main, jurez sur vos glaives, que vous défendrez votre roi envers & contre tous. Dites que vous prétendez qu'il reprenne toute

la puissance ; que c'est votre vœu , que vous le voulez. Vous aurez la gloire d'avoir remis sur le trône le plus grand monarque du monde , & d'avoir rendu à votre patrie la tranquillité qu'elle a perdu depuis si long-temps , & qu'elle desire avec tant d'ardeur. si vous ne le faites pas, vous serez aussi malheureux que nous : la confiance publique étant perdue , il ne circule pas un écu. Qu'allons-nous devenir ? Mais je connois votre valeur , je fais combien l'honneur vous anime : je vous vois tous empressés d'envoyer une députation au Roi, pour l'assurer de votre fidélité. Quelle gloire ne fera-ce pas pour le premier régiment ou la première garnison qui en donneront l'exemple ! Ah ! soldats , je vois que les premiers qui liront cet écrit seront les premiers à se signaler ; d'autant mieux, que vous n'avez pas un coup de fusil à tirer. Vous n'avez qu'à prononcer affirmativement, que vous voulez que tout rentre dans l'ordre, & tout y rentrera. soldats ! songez que voici le moment où vous pouvez à jamais couvrir de gloire tout le militaire Français.

S I R E,

Votre Majesté vient de voir ce que mon zele m'a suggéré pour elle ; je la supplie de vouloir bien permettre que je lui adresse encore directement quelques réflexions.

si votre régiment des Gardes-Françaises fait ce que je lui prescriis , ainsi que je le crois , je pense que Votre Majesté doit leur pardonner , & les rétablir tels qu'ils étoient.

si les troupes , comme je n'en doute pas , se déclarent pour vous , à l'exemple des Gardes , je crois qu'une amnistie générale devient nécessaire , & qu'il conviendra que Votre Majesté se rende , dans la belle saison , au milieu de ses braves soldats , pour y jouir de leur amour & de leur fidélité. C'est le vrai moyen de les maintenir dans ces heureux principes , qui sont les seuls vrais. Je crois qu'il seroit à propos , en attendant que ce projet puisse avoir lieu , de vous occuper , le plus promptement possible , d'augmenter leur solde , qui vraiment n'est pas suffisante. Je fais que le soldat Français ne sert que pour l'honneur ; mais encore faut-il qu'il ait de quoi vivre. Il convient aussi , par toutes sortes de raisons , de rendre les compagnies aux capitaines , les lieutenances colo-

nelles, & les majorités aux corps, & de ne donner les régimens qu'à des officiers d'un mérite reconnu. Je ne conseillerais jamais à Votre Majesté de s'armer contre ses sujets.

Je fais combien ce projet odieux pourroit l'offenser : je la supplie aussi de croire qu'il ne peut jamais entrer dans mon ame ; elle est trop généreuse : mais il faut qu'un roi sache se faire obéir. sans doute le plus bel attribut des souverains, c'est celui de pardonner, de faire grace. Mais un roi qui pardonne toujours, par sa bonté trop facile, rend tous ses sujets malheureux. Leur devise doit être justice & fermeté.

Sire, si Votre Majesté ne casse pas elle-même les Etats-Généraux, elle doit du moins applaudir à ce que les Parlemens lui rendent ce service ; service qui devient de la plus grande importance pour toute la Nation ; elle le desire, elle fait des vœux ardens pour l'obtenir.

L'Etat est dans une crise où jamais puissance ne s'est trouvée ; on invite de toutes parts à venir au secours ; toutes les bourses restent fermées ; ce qui prouve le peu de confiance qu'on a dans les Districts de Paris, & dans les Etats-Généraux. Mais, sire, reprenez votre puissance ; montrez à vos peuples (les plus aimables, les plus généreux de la terre), que vous allez

supprimer tous les abus, que vous allez les gouverner en pere, que vous allez être Roi; des millions vont s'offrir à vos yeux.

L'impôt volontaire du quart du revenu d'un chacun ne produira rien, étant ridicule, & le Souverain lui-même ne le demandant pas; mais Sire, quand vos sujets verront l'ordre rétabli, l'état d'un chacun assurera la monarchie sans atteinte, inébranlable sur ses fondemens: le commerce libre & protégé, que vous leur ferez connoître, les besoins pressans de l'état, vous verrez tous les corps, les arts, les métiers, les compagnies, les maîtrises, tous vos sujets venir à votre secours, & d'une maniere efficace. Mais pour leur donner plus de confiance, ordonnez que toutes ces sommes restent en dépôt au même lieu dont elles seront sorties, qu'elles ne viennent pas au trésor-royal, & que chacun acquitte les articles que vous leur aurez désignés, & que le tout soit rendu public par la voie de l'impression.

Je ne crois pas qu'un particulier isolé doive faire de ces sacrifices, & sur-tout quand ils ne peuvent être que très-modiques. L'exemple ne séduit personne, & prête beaucoup à la critique: mais quand ce sera par corps, par compagnie, par généralité, alors chacun con-

tribuera librement , selon son zèle & ses facultés , & la modeste indigence (qui souvent a plus de vertu , que ces riches qui affectent un zèle si patiotique) n'est pas humiliée , & partage l'honneur de sa généralité , qui n'en est point jalouse.

Sire , connoissez les Français , gouvernez-les bien ; ne leur demandez jamais que ce qu'ils pourront faire ; que votre autorité ne soit jamais compromise ; que vos décrets soient mûrement réfléchis , dictés par la justice ; mais une fois lancés , qu'ils restent irrévocables : prenez toujours les Français par le sentiment qui leur est le plus cher , celui de l'honneur : que le vice n'opprime point la vertu qui seule doit tout obtenir. Vous les conduirez aux enfers , & vous serez le plus grand Roi du monde.

Vos affaires sont bien embrouillées ; mais si j'avois le don de communiquer mon ame à vos Ministres , je voudrois , connoissant la Nation comme je la connois , qu'avant six mois , on ne doutât plus de voir bientôt la France ce qu'elle doit être.

Résumons. Pour établir l'ordre , il faut nécessairement en revenir à notre première constitution ; on a beau dire qu'elle n'existe pas , elle existe. Quand même on ne pourroit pro-

duire de réglemeut positif qui la fixât, un usage de quatorze cents ans, qui nous a rendus si puissans, si florissans, heureux enfin, doit avoir force de loi constitutive. Nous voyons, j'en conviens, des abus énormes. Eh bien, c'est ces abus qu'il faut extirper. Mais il ne faut pas tout détruire, il faut perfectionner.

Il n'en est pas d'un empire, comme d'un édifice quelconque, & pourquoi ? c'est que celui-ci n'appartient qu'à un seul, ou à une petite société, qui peut réunir ses opinions pour le renverser entierement, afin de le réédifier sur un autre plan, ce qui ne blesse personne. Mais un empire composé de vingt-cinq millions d'habitans, dont les intérêts sont divers, ne doit jamais supporter que de légers changemens, ou tout va mal. L'exemple est sous nos yeux, chaque individu le sent fortement.

Les hommes, sans doute, paroissent être nés pour être tous égaux, parce qu'il est bien démontré moralement & physiquement qu'ils viennent tous d'un seul. Cependant, la nature a gravé dans nos cœurs, non pas le caractère de l'esclavage, mais la nécessité absolue d'obéir ; ensuite les circonstances dans lesquelles on est né, l'éducation qu'on a reçue, ont formé les différentes nuances. Je dirai plus, je crois que

tels sont les décrets de la Providence. Je fais que je me donne un ridicule de croire en Dieu ; mais je crois, & je porte mon ineptie jusqu'au point d'oser espérer en lui.

Ce qui me fortifie dans mon opinion, c'est de voir des êtres purement passifs, & il y en a beaucoup, & que de tous les temps, depuis que le globe est habité, il y en a qui ont commandé, il y en a qui ont obéi. Il faut donc des signes de démarcation : les hommes ne sont pas faits pour être tous égaux, ou bien la société disparoît ; & ceux qui crient pour l'égalité, n'en font qu'un jeu de mots : je vais le prouver.

Je fais qu'un avocat, qui n'est point né noble, a dit qu'il ne s'accoutumoit pas de voir que son fils tirât à la milice, quand un Montmorenci n'y tiroir pas, vu que tous les hommes sont égaux. Je voudrois demander à ce M. l'Avocat, s'il regarde le porteur-d'eau, ou le petit décroiteur comme son égal ? Il est cependant homme comme lui, organisé de même, peut-être plus vertueux, & peut-être qu'il sera choqué de la comparaison. Dira-t-il que ce petit Savoyard est un petit malheureux, sans nulle espece d'éducation, & qu'il le paye pour décroter ses souliers, & le porteur-d'eau de même, pour le service qu'il lui rend ? La réponse seroit on ne peut pas plus inepte, &

horriblement ridicule. Si ces deux êtres sont sans éducation, c'est parce qu'ils sont nés de parens pauvres, & que c'est peut-être les siens qui les ont ruinés. Il les paye, dit-il; mais lui, ne reçoit-il pas de l'argent de tout le monde? Il en recevrait de ce porteur-d'eau, de ce décrotteur, s'il plaidoit un procès pour eux; enfin, son existence ne vient que de l'argent qu'il gagne: je le ménage, ne me servant que de cette expression. Les admettroit-il à sa table? Sûrement non: M. l'Avocat a trop d'orgueil, & les disproportions sont trop grandes: cependant la disproportion de lui à un Montmorenci, est bien grande aussi! & ce Montmorenci l'admettroit à manger avec lui; il épouseroit même sa fille, si elle avoit bien des écus. Disons donc que c'est la fortune qui marie tout. Sixte-Quint devint Pape de simple petit porché qu'il étoit: il n'admit pourtant pas dans ses états l'égalité des conditions, & se croyoit bien le premier du monde. Enfin, l'on voit tous les jours que rien n'est si vain qu'un nouveau parvenu; & ceux qui crient tant pour n'avoir personne au-dessus d'eux, voudroient fouler à leurs pieds l'univers entier; mais leur empire seroit en vérité trop dur.

Messieurs les Députés du Tiers, quand ils ont

voulu détruire la Noblesse & le Clergé, dont leur acharnement n'a pas été dissimulé, ni leur terrible animosité; ils ont dit que le tiers faisoit la presque totalité du royaume, pour faire voir que le reste méritoit bien peu d'égards. Mais on peut répondre à ces glorieux défenseurs, que s'ils se sont modestement rangés dans cette vaste & générale classe, ce n'étoit que pour en tirer tout l'avantage, & non pour servir les malheureux. Ils en donnent aujourd'hui la preuve, voulant fixer à tant de marcs d'argent d'impositions (car toutes leurs expressions sont nouvelles, ainsi que leurs opérations), ou tant de possessions de biens-fonds, pour être quelque chose dans l'Etat; sans considérer que ceux qui seront exclus par ce règlement, seront encore la presque totalité du royaume; car si l'on comptoit tous les payfans qui ne seront pas dans tous les cas requis, tous les ouvriers, les manœuvres, les domestiques, les pauvres, & les soldats enfin, avec aussi la majeure partie de leurs officiers, & tant d'autres que je ne nomme pas, tant l'énumération seroit grande, ce seroit encore la presque totalité, pour me servir toujours de leurs termes didactiques, & à coup sûr la partie la plus redoutable. Ce sont pourtant tous des hommes,

des

des citoyens , par conséquent ayant tous les mêmes droits. Je voudrois qu'on fût conséquent ; mais quand on veut faire le mal , on s'aveugle sur les conséquences.

Je prie le lecteur de me permettre une épisode qui trouve ici sa place tout naturellement. Comme il y a des ducs aux Etats-généraux qui se font assimilés aux avocats , & même fort au-dessous ; qu'il y a des avocats , dans ces mêmes Etats , qui se croient fort au-dessus d'un duc ; faisons-les marcher ensemble.

Je suppose que ces Messieurs ont dit quelque dureté chacun à leurs domestiques , qui , sans doute , leur auront manqué : ces domestiques prendront de l'humeur , & rendront à leurs maîtres une volée de coups de bâton. Il n'y a plus de quoi les tuer : nous sommes tous égaux. On appelle la garde ; la garde vient , prend les battus & les battans , & les conduit au district , partant du nouveau principe de la parfaite égalité parmi les hommes , du droit enfin de l'homme : il n'y a point de sang répandu. Les domestiques ont de l'honneur : ils ne souffrent point de propos qui blessent leur délicatesse : ils ont fait ce que leurs maîtres auroient fait en pareil cas : c'est une affaire d'égal à égal , c'est-à-dire pourtant de canaille ,

puisque'il n'y a que la canaille qui donne & qui reçoit des coups de bâton. On les conduit tous quatre au corps-de-garde, comme ayant troublé l'ordre de la société, puis on les renvoie chez eux, après leur avoir bien lavé la tête.

Les deux maîtres veulent au moins renvoyer leurs domestiques. Ceux-ci répondront : cela vous plaît à dire ! nous sommes les maîtres, parce que nous sommes les plus forts ; nous sommes la presque totalité ; car parmi tous vos gens, tous vos vassaux (ils ont chacun une fort belle terre), qui sont nos égaux & nos compagnons de fortune, il n'y a que vous & vos fermiers qui payent un marc d'argent d'impositions. Nous allons vous faire sentir que c'est à nous à faire la loi ; & pour que la révolution soit totale, nous allons partager entre nous vos biens, & vous mettre à la place du dernier de votre village, c'est-à-dire, que vous n'aurez rien. Vous ferez parler les loix tant qu'il vous plaira, nous ne les avons pas faites, nous n'avons pas été consultés, parce que nous n'étions pas assez riches ; nous ne voulons pas nous y soumettre.

Nous avons parmi nous (nous entendons tous ceux qui, par vos réglemens, sont exclus de

donner leurs voix dans l'Etat), des gens de la plus grande distinction, soit par leur naissance, leur mérite, leurs talens, & beaucoup de braves soldats; ceux-là feront nos guides dans tout ce que nous ferons, & vous resterez le presque rien de la presque totalité, ce qui sera peut-être alors un tout organisé d'une manière tout-à-fait nouvelle. Mais les Etats-généraux font du neuf & du très-neuf; nous en ferons aussi.

Nous conserverons notre roi, parce qu'il est bon; nous lui dirons de l'être toujours, mais de ne pas toujours pardonner, attendu que les gens sages & vertueux n'auroient pas plus d'avantages que les scélérats, & que ceux-ci nous tourmenteroient sans cesse, vu l'impunité dont ils seroient sûrs: nous lui dirons enfin d'être juste.

Nous conserverons aussi nos nobles, auxquels nous ferons un meilleur sort que le nôtre, pour qu'ils aient aussi plus de considération quand ils auront des vertus, pour qu'ils puissent nous aider au besoin. Nous voulons les conserver, parce que non-seulement ce sera une justice, mais encore pour que ce soit un objet d'émulation pour nous qui voulons entrer dans quelque belle action. D'ailleurs, ils nous com-

manderont , préférant leur obéir à ceux qui seroient si parfaitement nos égaux.

Quant aux Parlemens, nous pourrions fort bien nous en passer, même leur faire perdre leurs charges, attendu que nous leur devons en partie les maux que nous souffrons, & qu'ils ne savent on n'ose les réparer : eux qui vouloient autrefois être nos maîtres, paroissent aujourd'hui avoir peur de tout, tant leur soumission & leur inaction est grande. Nous aurons des juges que nous prendrons parmi les gens les plus éclairés, les plus vertueux, & les plus sages; jamais parmi les jeunes frétaquets, qui ne connoissent que les coulisses de l'opéra, les longues toilettes, & les grandes frifures.

Nous laisserons dans le néant tous les avocats, tous les procureurs, (les juges eux-mêmes connoîtront les loix), & ces gens de la cour, qui ont affecté une si grande popularité, qui n'étoit que feinte, vu la circonstance.

Si tout ce que je viens de dire arrivoit, jerois que les Etats-généraux chanteroient bien vite la palinodie de cette si grande égalité qu'ils ont voulu mettre entre les hommes! Convenons donc que ces Messieurs, qui ne veulent être

dominés par qui que ce puisse être, voudroient étendre leur domination au-delà de toutes les bornes. Ils nous prouvent cependant qu'elle ne seroit pas aimable. On voit tous les jours parmi les hommes qui s'élevent, que moins ils étoient faits pour être quelque chose, plus leurs chaînes sont pesantes.

Ces messieurs, pour bien nous prouver encore qu'ils veulent être absolus, oublient qu'ils ont des maîtres. Ces maîtres sont leurs commettans. Ils ont fait un arrêté qui défend aux provinces de s'assembler. Je voudrois savoir pourquoi Paris n'est pas compris dans cette défense. Cependant, Paris est sous le glaive de leur justice. Paris, sans consulter ce redoutable sénat, s'assemble de lui-même, lance aussi ses décrets absolus; il reste permanent, & il est très-problématique de savoir où réside le souverain pouvoir. Tout cela fait voir que lorsqu'on n'est pas bien décidé au combat, que ce n'est jamais que de très-loin que l'on défie son ennemi; c'est ainsi que je vois, c'est ainsi que tout sera perdu, si nous restons dans notre aveuglement. Revenons donc comme nous étions supprimons les abus dans toutes les parties de l'administration, & perfectionnons notre code criminel, ou c'est fait de la France.

son commerce est dans une stagnation la plus effrayante. La grande émigration qui se fait journellement, la ruine pour toujours, enrichit nos voisins, & prouve évidemment que le général n'approuve pas tout ce qui se passe : car ceux qui restent ne peuvent faire autrement ; mais des cris d'indignation s'élèvent de toutes parts.

L'émigration qui se fit lors de la révocation de l'Edit de Nantes, a fait une plaie qui saigne encore. Celle-ci renverse tout, & devoit bien faire ouvrir les yeux : ouvrez-les, François ! voyez que tout ce qu'on fait, vous conduit à votre ruine totale. Votre Roi ne peut plus rien, il est prisonnier, dans toute la force du terme : on se sert de son nom pour vous aveugler davantage. Mais tout ce qu'il sanctionne, tout ce qu'il fait ne peut avoir force de loi. Il est certainement bon, mais il ne peut rien faire par lui, n'étant pas libre. C'est à vous à le remettre ce qu'il doit être, il le desire, il n'attend que ce moment pour vous rendre heureux & réparer les maux qu'on vous a faits.

En terminant cet écrit, j'invite tous les bons François, qui aiment la nation, qui chérissent leur Roi, de m'aider à le rendre pu-

blic dans tout le royaume ; le faisant imprimer dans les Provinces , pour que chacun puisse le lire , & le faire lire dans toutes les paroisses. J'invite sur-tout à le communiquer à toutes les troupes.

P. S. J'ai différé jusqu'au moment de l'impression de cette petite brochure, de parler de la tragédie de Charles IX , que l'on donne aux Français, espérant qu'on m'éviteroit , en la retirant , l'horreur d'en faire mention.

Cette tragédie , comme ouvrage dramatique , est la plus mauvaise , la plus mal faite de toutes les pieces qu'on donne au théâtre , & seroit tombée , dès le premier acte , sans la circonstance actuelle , qui la fait applaudir depuis le commencement jusqu'à la fin. Je prie le lecteur de croire que je n'y ai point été , que je ne l'ai point lue , que je ne la lirai point , que je n'irai point : j'en ai beaucoup trop de ce que j'en entends dire.

Malheureusement tout le monde connoît le massacre horrible , exécrationnable , inimitable de la Saint - Barthelemi. C'est cette action qu'on se plaît aujourd'hui à se retracer sans cesse devant les yeux.... Nos crimes ne sont-ils donc pas assez grands ? Veut-on les noircir davan-

tage ? Oui , ce crime abominable ne fut qu'un jour , qu'un moment , peut-être , suivi du repentir. On veut aujourd'hui qu'il dure toujours.

L'on voit sur la scene le Cardinal de Lorraine , revêtu de la pourpre sacrée , des habits pontificaux : on diroit que c'est au saint des saints qu'il doit offrir un sacrifice : c'est pour bénir les poignards de mille assassins , qui vont les plonger dans le sein de leurs freres , de leurs enfans , de leurs peres.... Voilà le spectacle qui fait dans ce moment les délices des Parisiens ! Grand Dieu ? jusqu'à quand souffrirez-vous que des hommes qui se disent éclairés , surpassent en férocité les siècles les plus barbares , au mépris même d'une si sainte religion ? Les villes que dans votre colere vous fîtes autrefois périr par le feu de la foudre , étoient-elles aussi coupables ? ou nous réservez-vous une plus terrible vengeance ?

Tremblez , nouveaux administrateurs ! la mesure est comblée ! Quoi ! vous tenez votre Roi prisonnier ! sa trop grande bonté le fait acquiescer à tout ce que vous demandez , & vous êtes assez infâmes pour oser encore , sous ses yeux , lui retracer l'image d'un crime commis par un de ses prédécesseurs , qui jamais n'eût trouvé place dans l'histoire , si le Ciel l'é-

ternissant , eût voulu nous punir toujours d'une action si détestable.

Vous présentez à la Reine un méchant , parce qu'il est sorti du même sang dont elle sort , pour rendre plus amer le calice dont vous l'abreuvez sans cesse ! Vos descendans auront le même sort : on ne leur parlera de vous que pour les faire rougir : mais vous avez beau faire , elle nous montre aujourd'hui combien elle est grande , & combien vous êtes bas ; c'est l'hommage que lui rend dans ce moment un des plus grands Rois du monde , parlant à un de nos Princes du Sang , dont voici les propres paroles.

Le roi d'Angleterre ayant fait attendre deux heures M. le duc d'Orléans , lui dit : « Le roi de France m'a donné connoissance des événemens arrivés dans son royaume ; j'en suis sensiblement touché : sa cause est celle de tous les Souverains : je n'ignore pas non plus l'extrême courage de la Reine , & son grand caractère : je suis très-aise de témoigner au premier Prince du Sang de France , les sentimens que j'éprouve , & qu'il doit partager plus qu'aucun autre ».

Ces paroles , sans doute , dans la bouche d'un grand Roi , disent bien plus que toutes les

plumes éloquentes n'en pourroient dire. La mienne ne l'est pas ; aussi j'admire , & avec respect , me tais ; mais c'est dans l'adversité qu'on connoît les grandes ames.

Dira-t-on , pour justifier la représentation de cette piece , que c'est le peuple qui la demande ? Le peuple ne lit pas , ne connoît point l'histoire , ne va point à la comédie. D'ailleurs , trente mille hommes armés dans une ville , doivent y maintenir l'ordre , ou leur chef est indigne de les commander. Auroit-on d'autres projets ? Il est affreux d'y penser ; je souillerois ma plume de vouloir les éclaircir. Je finis.

A l'Auteur du Pere-de-Famille.

Au moment, monsieur, que je corrige la premiere épreuve de la derniere feuille de ce petit ouvrage, je reçois votre excellent tableau. J'ai pris d'autant plus de plaisir à le lire, que tout récemment je venois de voir dans l'histoire le trait que vous avez si bien adapté à la circonstance actuelle. souffrez que je vous témoigne, avant tout, la satisfaction que j'éprouve de voir que vous êtes, non pas ce qu'on veut appeler aujourd'hui un bon patriote, mais un bon & loyal François, qui aime son Roi, sa

patrie, & qui veut le bien. Voilà, monsieur, des titres qui valent bien, je pense, celui qu'on voudroit nous faire prendre à tous: mais on a beau faire, le grand nombre, & le très-grand nombre, pense comme nous.

Vous gardez l'anonyme, mon cher monsieur, & vous faites bien; cependant nous avons la liberté indéfinie de la presse, mais cette liberté si grande, excepte, j'en conviens, les écrivains sages & vertueux. Consolez-vous, monsieur; notre tour pourra venir; je suis dans votre même cas.

Vos portraits sont parfaitement ressemblans; ils sont si bien faits, que tout le monde les reconnoît. Je dois vous dire aussi, que dans les petits groupes qui sont si artistement jetés sur votre tableau, on reconnoît à merveille toutes les petites figures.

Permettez-moi actuellement d'avoir l'honneur de vous dire, que dans l'historique, il vous est échappé un trait qui peut avoir son prix; c'est ce Marcel, qui, après avoir été tué, fut traîné dans la rue & dans la boue, en présence d'un peuple qui l'avoit si passionnément aimé, & qui n'y porta pas le plus léger obstacle, & les chaperons mi-partie rouges & bleus, furent jetés au feu le 24 août 1358, jour auquel le

Dauphin , alors Régent du Royaume , & depuis Roi , Charles V , rentra dans Paris , &c. (Moréri ; .

J'espère , monsieur , que vous voudrez bien me pardonner cette petite réflexion ; je la crois d'autant plus nécessaire , qu'elle pourra ajouter à l'impression que vous vous êtes proposé de faire sur vos lecteurs , & sur-tout sur vos sujets peints.

Encore un P. S. qui en vaut bien un autre ! Les Etats - Généraux , après avoir culbuté , ruiné tout le monde , porté la désolation partout , reconnu un déficit de près de deux cents millions , invite tous les citoyens à faire des sacrifices énormes pour venir au secours de l'Etat ; ils s'assimilent modestement aux clercs de procureurs & aux garçons perruquiers , pour faire un don patriotique : ils viennent de donner chacun leurs boucles de fouliers (il y en a qui valent un petit écu). N'auroit-il pas mieux valu abandonner leurs appointemens (que M. Necker , fort mal-à-propos , a pris sur lui de payer du trésor-royal) qui se montent à mille Louis par jour , ce qui fait que personne n'est ayé ? Mais non , ces Messieurs trouvent fort

doux de nous ruiner pour se faire de bons traitemens, se sont rendus permanens , quoique leurs cahiers portent tous que leurs pouvoirs cesseront le plus tard au bout de l'an. Il me semble en vérité, voir Paillasse, sur les tréteaux des boulevards, dire à ses camarades de faire de beaux tours de force ; ils les font (presque toujours au risque de leur vie) ; ensuite il leur dit : ce n'est que cela ? Je vais bien en faire davantage ! Il se roule par terre, puis se relève, fait la cabriole, & se moque d'eux. Voilà, Français, la première Nation du monde, quels sont vos très-augustes représentans.

Enfin, depuis cette belle époque, on ne peut plus, dans Paris, porter des boucles d'argent sans être insulté par la canaille, qui vous arrête & vous les vole au milieu d'une armée de trente mille hommes, sous le prétexte de les porter au District. Voilà la police de Paris ! voilà le fruit des Etats-Généraux ! Jusqu'à quand, grand Dieu ! tarderez-vous à nous en délivrer ? Que ce jour soit le dernier de votre courroux ! Amen, Amen, mille fois Amen.

Vu, approuvé, & signé par tous les honnêtes gens des trois Ordres de tout le Royaume, qui

ne cessent d'invoquer le Ciel pour l'accomplissement de leurs vœux.

La canaille des trois Ordres proteste contre, voulant faire du Royaume un vaste désert.

F I N.







